

## **Extrait des délibérations**

à la Commission permanente

**N°** CP-2025-5-5-3

**Séance du** lundi 30 juin 2025

### **GROUPEMENT DE COMMANDES POUR DES EQUIPEMENTS NUMERIQUES**

**Présidence de :** Mme DOLLINGER Isabelle

#### **PRESENTS :**

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BOHN Patricia, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, FREMONT Damien, GREIGERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

DA SILVA ADRIANO Valérie donne procuration à LEHMANN Marie-Paule  
DEBES Vincent donne procuration à ZAEGEL Sébastien  
DELATTRE Cécile donne procuration à MARAJO-GUTHMULLER Nathalie  
DREYFUS Elisabeth donne procuration à SUBLON Yves  
FUCHS Bruno donne procuration à JENN Fatima  
GRAEF-ECKERT donne procuration à MEYER Philippe  
HECTOR-BUTZ Isabelle donne procuration à BELTZUNG Maxime  
HEINTZ Paul donne procuration à ERBS André  
ISSELE Christelle donne procuration à DOLLINGER Isabelle  
KALTENBACH Nathalie donne procuration à WOLFHUGEL Christiane  
KLINKERT Brigitte donne procuration à DILIGENT Danielle  
LORENTZ Michel donne procuration à KRIEGER Laurent  
MATT Nicolas donne procuration à REYMANN Anne  
MULLER Lucien donne procuration à MARTIN Monique  
MULLER-BRONN Laurence donne procuration à JEANPERT Chantal  
SENE Marc donne procuration à WOLF Etienne  
SITZENSTHUL Charles donne procuration à GREIGERT Catherine  
ZELLER Thomas donne procuration à SCHMIDIGER Pascale

#### **EXCUSES :**

BIERRY Frédéric, BIHL Pierre, BUFFA Jean-Claude, ESCHLIMANN Michèle, SCHULTZ Denis, STRAUMANN Eric

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU la convention constitutive d'un groupement de commandes pour les équipements numériques pour les établissements d'enseignement et de formation et les sites internes de collectivités du Grand Est signée le 24 février 2021 entre la Région Grand Est, le Département de la Meuse et la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis de la Commission Jeunesse, sport, réussite éducative bilinguisme du 12 juin 2025,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve l'avenant visant à prolonger la durée jusqu'en février 2030 de la convention de groupements de commandes pour les équipements numériques en établissements d'enseignement et de formation et les sites internes de collectivités du Grand Est, signée le 24 février 2021, joint en annexe à la présente délibération ;
- Autorise le Président de la Collectivité européenne d'Alsace à le signer.

Adopté à l'unanimité

0 voix contre

0 abstention

0 non-participation au vote